Nations Unies A/65/L.84

Assemblée générale

Distr. limitée
13 juillet 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 114 de l'ordre du jour
Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies

Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chili, Colombie, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda*, Slovaquie, Slovénie, Suède et Viet Nam : projet de résolution

Admission de la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Ayant reçu la recommandation du Conseil de sécurité, en date du 13 juillet 2011, tendant à ce que la République du Soudan du Sud soit admise à l'Organisation des Nations Unies[1],

Ayant examiné la demande d'admission présentée par la République du Soudan du Sud[2],

Décide d'admettre la République du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies.

---

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique.

[1] A/65/905.

[2] A/65/900-S/2011/418.

11-40783 (F) 130711 130711

Merci de recycler